



Gardé son enfant si on a pas les moyen ?

Par **kiki91**, le **17/09/2010** à **22:00**

Bonjour,rrnrje vai s en doute devoir prendre mon enfant (le jugement et passé mai c est le juge qui doit tranché donc je pense que je vais payé car mon ex ne veut rien savoir et meme si on fait moite moite ca va etre dure)rrnrpendant des conges en plus des mien (3 semaine environ) et je ne peut pas le faire gardé par une nounou ou une garderie car je fait des 12h par jour !rnpuige refusé sije paye quand meme la pension de prendre ma fille si je prouve que je ne peut pas la faire gardé (une nounou garde pas les enfant plus de 10/11h max) moi ca ferai entre 12 et 15h car je taf pas a coté !rny atil une solution ou je vai devoir payé une fortune pour qu une personne garde mon enfant toute la journée et ceu pendant 5j !rnmerci pour info la petite est a 200km de mon domicile avec la mere !rn je donne plus de détail si c est pas claire merci